



Prêt d'argent reconnaissance de dettes

Par jep61, le 15/02/2008 à 17:18

Bonjour,

En Novembre 2005 j'ai prêté 3000€ sans intérêts à une amie en échange de 6 chèques de 500€.

En novembre 2006, son compte n'étant pas approvisionné, une reconnaissance de dettes a été établie avec une date limite (1 novembre 2007) (Je suis toujours en possession de ses 6 chèques périmés)

Fin novembre 2007, elle me devait encore 2520 €.

Suite aux promesses non tenues au cour d'une réunion avec un conciliateur de justice qui lui a conseillé de présenter un dossier de surendettement, elle nous a communiqué sa nouvelle adresse.(fausse adresse constaté par la suite)

Elle serait RMiste et toucherait l'allocation logement

Fin janvier 2008, je me suis tourné vers le tribunal d'instance pour comparaître le 7 mars 2008.

Début février 2008 je recevais un courrier du greffe du tribunal m'informant que la personne n'habitait pas à l'adresse indiquée et dans ces conditions m'invitait à faire procéder par voie d'assignation.

Elle a bien sûr changé de N° de portable

Comment retrouver cette personne et qui est habilité à le faire ?

Que puis-je faire ?

Merci de m'aider

jep61